

**CINECRITICA 2019-2020
CONCOURS DE CRITIQUE DE FILMS
EN LANGUE ESPAGNOLE**

Action partenariale entre le rectorat de l'académie de Caen et des salles de cinéma partenaires

MODALITES DE PARTICIPATION :

Le concours académique *Cinecritica* entre dans sa 10^{ème} édition cette année. Destiné à mobiliser les équipes autour d'un projet disciplinaire ou interdisciplinaire, il s'appuie sur des films pouvant s'inscrire, selon la façon dont ils sont appréhendés, dans différents axes notions des programmes de seconde et/ou du cycle terminal.

Les films retenus pour cette nouvelle édition sont : le film d'animation *Buñuel en el laberinto de las tortugas* de Salvador Simó (2018) et le long-métrage *Los silencios* de Beatriz Seigner (2018). Ces deux œuvres permettront de décliner sous des formes variées **la notion de frontière** : frontière géographique entre deux territoires, frontière sociale au sein d'un même pays, mais aussi et surtout frontière entre genres cinématographiques. Le premier film mêle avec subtilité fiction et réalité, la mise en scène du second n'est pas sans évoquer le *realismo mágico* latino-américain.

Pour les établissements éloignés des salles habituellement partenaires (la Café des images d'Hérouville –Saint-Clair, le Rex de Sées, Le Long Court de Coutances et le CGR Odéon de Cherbourg en Cotentin) **les films seront dans la mesure du possible projetés dans des salles de proximité. Cette disposition vise à permettre à un plus grand nombre de lycéens de participer à cette opération.** La billetterie (tarif préférentiel négocié avec les salles) ainsi que les transports sont à la charge des établissements.

Une action de formation académique intitulée « Cinecritica : construire un regard de spectateur » apparaît au Plan Académique de Formation (Dispositif : 19A0050352) et est destinée aux enseignants inscrits au dispositif Cinecritica. Cette action de formation aura lieu à la fin du premier trimestre.

Chaque classe participante devra faire parvenir une ou deux critiques, comme le stipule le cahier des charges. Celles qui sauront prendre en compte la focale choisie pour cette édition seront particulièrement valorisées. Les critiques envoyées pourront prendre différentes formes : celle d'une production écrite, d'une critique audio individuelle, d'un débat audio enregistré ou filmé (équipe de détracteurs/défenseurs) ou d'une simple discussion argumentée à la manière de la célèbre émission radiophonique *Le masque et la plume*.

Pour les 3 départements, le retour des critiques est attendu à daac@ac-caen.fr pour le 3 avril 2020

Un jury sélectionnera les meilleures critiques et établira un palmarès académique par catégorie : **meilleure critique écrite / meilleure critique audio / meilleure critique vidéo**. Une remise de prix d sera organisée pour les classes lauréates dans les salles historiquement partenaires citées plus haut. Vous trouverez ci-dessous le calendrier précis de cette nouvelle édition.

Vous voudrez bien retourner votre inscription à la DAAC (daac@ac-caen.fr) sur le formulaire joint pour le **6 novembre 2019**.

CALENDRIER :

Inscriptions auprès de la DAAC (daac@ac-caen.fr) : jusqu'au 6 novembre 2019

Projection en salle de cinéma: janvier 2020 (estimation 3 € par film et par élève, soit 6 € par élève)

Transmission des critiques auprès de la DAAC daac@ac-caen.fr le 03 avril 2020

Remise des prix : début mai (3 € par élève)

PRODUCTIONS ATTENDUES :

- Les classes participant au concours devront rendre une à deux critiques par classe en langue espagnole. Les critiques pourront prendre différentes formes : production écrite individuelle, critique audio individuelle (format MP3), débat audio enregistré (format MP3) ou filmé (format MP4)
- Chaque phase de l'élaboration des critiques devra favoriser une réflexion et un travail collectifs. La classe désignera par vote la ou les deux meilleure(s) critique(s) produite(s) en son sein. Cette élection sera l'occasion pour les élèves de développer leurs compétences langagières orales (justification du choix, débat argumenté pour l'élection de la ou des critiques, etc.).
- Afin d'être accessible à tous les membres du jury, la ou les critique(s) écrite(s) sélectionnée(s) par la classe seront ensuite traduite(s) en français par le professeur. Pour les critiques orales, une présentation succincte et en français des principaux arguments développés sera jointe au fichier audio et/ou vidéo.
- Ces critiques pourront porter sur l'un ou l'autre des deux films sélectionnés.
- Chaque critique devra avoir un titre.
- **Les critiques écrites** seront transmises sous forme de fichier informatique (**Word**) en indiquant **IMPÉRATIVEMENT** les informations suivantes :
Critique de la classe XXXXXX – Etablissement XXXXXX
Nom du professeur XXXXXX
Nom de l'élève XXXXXX
- **Les débats filmés** seront transmis sous forme de fichier MP4 en indiquant le nom de la classe, l'établissement, le nom du professeur et de(s) l'élève(s), la durée ne devra pas dépasser 10 minutes.
- **Les critiques orales individuelles ou collectives** seront transmises sous forme de fichier MP3 en indiquant le nom de la classe, l'établissement, le nom du professeur et de(s) l'élève(s). La durée ne devra pas dépasser 4 minutes.

ATTENTION : un fichier ne doit comporter qu'une seule critique (en veillant bien à indiquer : l'établissement, la classe, le nom de l'élève et le nom de l'enseignant comme indiqué ci-dessus)

Le texte en espagnol devra impérativement comporter 1500 à 2000 signes.

Le fichier complet devra être envoyé à la DAAC par mail (daac@ac-caen.fr) pour le **3 avril**, qui se chargera de les transmettre aux membres du jury. **Seules les critiques fournies en pièces jointes seront acceptées. Celles envoyées à la suite d'un mail ne seront en aucun cas prises en compte.**

Il revient aux professeurs et non aux élèves d'envoyer les critiques.

Un palmarès académique sera établi distinguant plusieurs critiques lauréates dans chacune des catégories : meilleure critique écrite, meilleure critique audio et meilleure critique vidéo. Elles seront publiées sur les sites web suivants :

<http://espagnol.discip.ac-caen.fr/> et
<https://www.ac-caen.fr/politique-education/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipes/education-artistique-et-culturelle-daac/>

De plus, les critiques vidéos lauréates seront éventuellement amenées à être projetées dans les salles des cinémas partenaires lors des remises de prix. Par conséquent les parents d'élèves devront avoir autorisé la publication d'écrits de leurs enfants et avoir signé une autorisation de droit à l'image pour les productions filmées.